

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	5 (1876)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Partie pratique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Telle est en substance la convention du 26 novembre 1867, qui a résolu à l'avantage du canton et à la satisfaction des deux parties, les questions posées par la suppression des couvents d'Hauterive et des Augustins. Le Grand Conseil, en ratifiant cette convention, a abrogé formellement toutes les lois et décrets qui avaient frappé l'Eglise, le clergé et les couvents, pendant la période néfaste du régime radical.

(A suivre.)



## PARTIE PRATIQUE

### Troisième leçon de comptabilité.

Le maître disposera, avant la leçon, et sur une grande feuille de papier, le compte suivant :

#### Mon compte de Caisse, pour l'année 1875.

(Compte d'un garçon de 10 ans).

		Recettes.		Dépenses.	
1875		F.	C.	F.	C.
Janvier	1	Reçu de mon parrain pour étrennes . . . . .	1 10	»	»
	»	Trouvé dans un gâteau envoyé par ma marraine . . . . .	» 80	»	»
	6	Trouvé sur la route , en sortant de l'église. . . . .	» 15	»	»
	8	Acheté un petit couteau de poche . . . . .	» »	» 35	
	12	Vendu, avec la permission de papa, les soies d'un porc . . . . .	» 20	»	»
	21	Donné à maman pour m'acheter une blouse . . . . .	» »	1 50	
	30	Reçu du voisin Louis, pour avoir chassé depuis 10 jours son bétail à l'abreuvoir . . . . .	1 20	»	»
	31	Avoir en caisse pour balance . . . . .	» »	1 60	
			3 45	3 45	
Février	1	Avoir en caisse à ce jour . . . . .	1 60	»	»
	»	Porté au caissier de la caisse d'épargne.	» »	1	»
	»	Payé mon carnet d'inscriptions à la caisse . . . . .	» »	»	20
		A reporter. . . . .	1 60	1 20	

		<i>Report.</i>	F. C.	F. C.
1875 Février	"			
5	Vendu des os et des chiffons, ramassés depuis 2 mois . . . . .	1 60	1 20	
11	Acheté un crayon, deux plumes et du papier . . . . .	1 75	» "	
13	Reçu de M. le Curé, pour avoir entassé du bois . . . . .	» 30	» "	
18	Reçu de M <sup>me</sup> T., parce que je lui ai procuré de la sciure . . . . .	» 20	» "	
24	Acheté pour l'école 1 cahier de calcul.	» ,	» 25	
28	Reçu du vieux Simon pour lui avoir fait des fagots . . . . .	» 90	» "	
"	Mon papa m'a pris pour déposer à la caisse d'épargne . . . . .	» ,	1 "	
"	Avoir en caisse pour balance . . . . .	» ,	» 80	
		3 75	3 75	
Mars	1	Avoir en caisse à ce jour . . . . .	» 80	» "
"	Donné pour l'Œuvre de la Ste-Enfance.	» ,	» 60	
6	Reçu du boucher R., pour des commissions que je lui ai faites . . . . .	» 50	» "	
14	Mon papa m'a donné, parce que j'ai bien soigné les moutons . . . . .	1 ,	» "	
15	Reçu du parrain S., parce que j'ai bien sonné la cloche au baptême. . . . .	» 30	» "	
19	Maman m'a permis de donner au quêteur pour l'hospice. . . . .	» ,	» 20	
24	Acheté une petite cravate bleue . . . . .	» ,	» 50	
31	Reçu du boursier de paroisse, pour avoir servi la messe 3 mois . . . . .	3 60	» "	
"	Versé à la caisse d'épargne . . . . .	» ,	2 "	
"	Avoir en caisse pour balance . . . . .	» ,	2 90	
		6 20	6 20	

Avant de présenter aux élèves le compte ci-dessus, l'instituteur pourra engager avec eux une petite conversation. Les questions à leur adresser devront varier suivant les lieux, les circonstances et les habitudes de chaque contrée. Le maître demandera par exemple :

1. Votre parrain et votre marraine vous ont-ils donné quelque argent au nouvel-an, ou le jour de votre fête ?
2. Combien avez-vous reçu de votre parrain ? Et de votre marraine ?
3. Qu'avez-vous fait de cet argent ? Vous en reste-t-il encore ?
4. Combien vous a-t-on donné pour étrennes il y a deux ans ? Et l'année passée ?

5. Combien avez-vous payé la plume, le bonnet, la blouse, etc., que vous avez achetés ?

« Eh bien ! si chacun de vous avait pris note de ce qu'il a reçu de son parrain, de sa marraine, il y a deux ans, l'année passée ; s'il avait inscrit aussi ses dépenses, il pourrait me dire à combien se montent ses étrennes, quelle somme il possède encore, le prix de différents objets achetés, etc., etc. Ne seriez-vous pas contents de pouvoir indiquer toutes ces choses ? »

« Noter ainsi, d'un côté tout l'argent qu'on reçoit, soit ses recettes ; de l'autre tout ce que l'on dépense, c'est tenir un *compte de caisse*. Voici un exemple de ce compte, tel que chacun de vous peut l'établir. »

Le maître montre aux élèves son modèle, le lit, l'explique, en appelant d'abord l'attention des enfants sur le titre, puis sur la réglure, sur les mots Recettes, Dépenses, sur la manière d'indiquer les dates, sur la rédaction des articles, enfin sur la manière de faire la balance à la fin de chaque mois. Ces explications seront en même temps une excellente leçon d'économie, si on a soin de bien faire voir aux enfants qu'ils peuvent déjà gagner de petites sommes, en rendant quelques services, en ramassant le bois ou les autres matières qui se perdent souvent autour de la maison, etc., etc. Les enfants pris ainsi dans leur sphère d'activité, n'oublieront pas les articles de votre compte-modèle, et plusieurs chercheront à les traduire en réalité pour eux.

Une recommandation, que j'ai déjà faite, doit être rappelée ici. C'est qu'il est absolument nécessaire de donner aux élèves peu avancés un seul mode de tenir un même compte. Ainsi, qu'on ne leur dise pas : « On peut encore intituler le compte de telle ou telle manière ; au lieu de recettes et dépenses, on peut mettre Doit et Avoir, Entrées et Sorties ; les Recettes se placent souvent sur une page à gauche, et les Dépenses sur l'autre page à droite ; la balance se fait souvent à la fin de chaque semaine, ou seulement tous les trois mois ; etc., etc. » Ces indications pourront venir plus tard ; pour le moment prenons la forme la plus générale, la plus simple, et rejetons tout ce qui pourrait mettre de la confusion dans l'esprit de nos jeunes comptables.

Si le temps de la leçon n'est pas écoulé, le maître dressera au tableau noir, et d'après les indications des élèves, le compte d'une petite fille qui tresse la paille, qui tricote, qui possède peut-être une poule dont elle vend les œufs, etc., etc. On peut choisir aussi les opérations d'un garçon de 14 ou 15 ans, qui garde des lapins, des moutons, travaille quelquefois à la journée, porte le lait d'un voisin à la fromagerie. Les sujets et les articles ne manqueront pas.

Ce serait trop exiger des élèves de 10 ans que de leur demander, à la suite de cette leçon, d'établir seuls un *compte de caisse* : ils ne pourraient que le mal faire, et ils prendraient leur travail en dégoût. Mieux vaut attendre quelques nouveaux exercices et la répétition des principes à suivre. Cette répétition prendra

tout le temps de la IV<sup>e</sup> leçon que je me contenterai d'indiquer et pour laquelle l'instituteur préparera deux ou trois questions de compte, qu'il résoudra avec ses élèves et toujours avec leur concours le plus actif possible.

---

## SEPT SEMAINES A LUCERNE.

---

Croyez-vous, par aventure, lire sous ce titre les sentimentales rêveries, les vaporeuses aspirations d'un poète épris des flots d'azur du beau lac, des galets jaunes du rivage, du frisson des roseaux qu'agite le zéphir, et de la grandiose et pittoresque nature qui encadre l'horizon ? Vous figurez-vous trouver dans les lignes qui vont suivre, le mélancolique « parler » d'un fils d'Albion atteint du « spleen, » que n'ont pu guérir ni la gastronomie raffinée de l'*Hôtel national*, ni l'aspect imposant du Rigi et de son rival le Pilate ? Ou bien, esprits sérieux, espérez-vous y voir le travail ardu d'un moraliste en villégiature ? — Nenni, lecteur, vous n'y êtes point. — Vous n'aimez pas les énigmes, n'est-ce pas ? Ni moi non plus ; donc arrivons au fait. Eh bien ! ceci, ami lecteur, est tout honnement d'un régent, et qui plus est d'un régent régenté pendant 47 jours. Pour le coup, vous y êtes, n'est-ce pas ; Œdipe l'eût deviné, mais n'est pas Œdipe qui veut.

Oui, un régent recrutable et recruté, déposant sa gravité et son pédantisme habituels, se permettra céans de vous relater brièvement le séjour que fit à Lucerne, en septembre et octobre derniers, le pédagogique bataillon. Puissent les lignes qui vont suivre initier les futurs soldats-pédagogues aux délices de la vie militaire.

C'est le 13 septembre, au matin, que nous entrâmes à Fribourg. La matinée se passa à endosser l'uniforme fédéral.

Que vous dire, ami lecteur, du coup d'œil grotesque qu'offrait notre groupe occupé à s'affubler tant bien que mal d'effets à sa taille ? Ce sont là des scènes inénarrables ; il faudrait posséder le crayon d'un Calot pour les rendre. Et tout cela se passait naturellement en plein vent, au grand ébaudissement des badauds de la capitale, accourus des quatre coins de la ville pour voir, chose inconnue, heureuse innovation, des régents vêtus en soldats ! Notre amour-propre froissé reçut plus d'une blessure cuisante durant les 2 ou 3 heures de cette scène.

Rien n'est moins agréable, n'est-il pas vrai, que de voir sa personne petite ou grande, belle ou laide, gauche ou élégante, donnée en spectacle à la malignité publique. Car, il faut l'avouer, l'habit militaire, de prime-abord, fit de nous une caricature réussie.

Puis, parmi nous, se trouvaient nombre de jeunes gens, imberbes et joufflus, aux yeux bleus, timides, non pas comme une jeune fille, mais comme la gazelle des plages africaines ! Jugez